



POURQUOI NOUS VOULONS LE RETRAIT DE LA « LOI TRAVAIL » ?

MARS 2016

URGENCE : les droits et le code du travail menacés !

Un avant-projet de Loi « El Khomri » du gouvernement Valls, réformant le code du travail,
directement inspirée de propositions du MEDEF en 2012 !

Pierre GATTAZ : « *Refonder notre dialogue social pour limiter la dérive législative en privilégiant le niveau de l'entreprise, à défaut la branche et de manière exceptionnelle le niveau national* », On retrouve cette proposition dans le recueil « Un million d'emplois, c'est possible »

Actuellement le **Code du Travail est le protecteur pour tous les salariés, les accords d'entreprises ne pouvant être en deçà de ces droits.**

Le code du travail s'impose à **TOUTES LES ENTREPRISES !**

Respectant **l'égalité de droit** pour tous les salariés !

Avec ce projet de loi, c'est l'accord d'entreprise qui pourra être la référence.

Avec des droits qui pourront être en deçà du code du travail ! Une entreprise = Une règle !

Comment garantir la protection des salariés par ces accords quand on connaît le lien de subordination (le contrat de travail) qui régit les relations entre salariés et leur employeur ?

Chantages à l'emploi, pressions ou même accointances avec des organisations représentatives conciliantes faciliteront des accords d'entreprises moins disant pour les salariés...

Avec des remises en cause possibles : une durée du travail de 60 heures, la fin de l'obligation de 11h de repos entre deux jours travaillés, des heures supplémentaires moins payées, des licenciements facilités, etc...

Pour la CGT, ce projet de loi ne fera qu'augmenter la précarité,

Et les jeunes en manifestation ont raison de scander :

« Loi El Khomri = Précarité à vie »

Pour la CGT : il faut partager le travail avec la semaine de 32h !

Le syndicat CGT-TF1 s'associe donc à la demande nationale :

Retrait de ce projet de loi et invite les salariés de TF1 à se mobiliser le 17 mars dès 13h30, Place de la République, puis le 24 mars et le 31 Mars.

Pour en savoir plus et signer la pétition en ligne : **<http://loitravail.lol/>**

La CGT-TF1 : SYNDICAT indépendant, ouvert et démocratique: l'adhérent est force de proposition !
syndicat.cgttf1@laposte.net [notre site :www.cgt-tf1.fr](http://www.cgt-tf1.fr) syndicatcgt@tf1.fr